



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Manque de neurologues, un enjeu de santé publique

Question écrite n° 13321

Texte de la question

M. Christophe Barthès alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur l'urgence d'augmenter le nombre de neurologues en Occitanie. Comme le reste du territoire, la région Occitanie souffre d'un déficit majeur de neurologues devant les besoins croissant de la population. La région Occitanie est proportionnellement plus âgée que l'ensemble du territoire (19,8 % d'habitants de plus de 65 ans contre 17,1 % à l'échelle de la métropole) et la neurologie constitue un enjeu central de santé publique. Il s'agit d'une personne victime d'accident cardio-vasculaire cérébral toutes les 36 minutes rien que dans cette région. La neurologie doit pourtant aussi traiter et venir en aide aux sclérosés en plaques, aux patients atteints de maladies neurodégénératives, d'épilepsies et d'autres atteintes du système nerveux. Cette pénurie de neurologues entraînera inévitablement une hausse du coût global de prise en charge. Il s'agit actuellement de près de 20 % de postes vacants en Occitanie, touchant autant l'hôpital public que l'exercice libéral, et les remplacements et recrutements sont devenus impossibles, faute de candidats. Cette difficulté résulte fondamentalement d'une décision nationale de maintien d'un nombre trop faible de postes d'internes en neurologie. Par exemple, toujours en Occitanie, le nombre de postes est resté à seulement 10 internes en 2025-2026, comme c'est le cas depuis 10 ans. Ce constat alarmant est aussi partagé par l'ARS Occitanie, qui avait proposé d'être région pilote dans l'autonomie de la répartition des postes d'internes par spécialité, proposition qui lui a été refusée. Pour garantir un accès équitable aux soins neurologiques aigus et chroniques en Occitanie, il lui demande quelles mesures elle va mettre en place pour augmenter le nombre de postes d'internes de neurologie et si elle va, par la suite, soutenir la demande de l'ARS Occitanie de piloter la répartition des postes d'internes par spécialité.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Barthès](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13321

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2026](#), page 1838

Question retirée le : 28 avril 2026 (Fin de mandat)